

MONTPELLIER HERAULT SYNERGIE

N° 74 - JUILLET-AOUT 1991



**Le Corum,
une force économique
au service de toute la région.**

Après un an d'exploitation le Corum affiche un bilan positif, tant pour la partie congrès que pour la partie opéra. Loin de profiter à la seule ville de Montpellier, les retombées économiques engendrées par le Corum se répartissent dans toute la région.

Le tissu hôtelier montpelliérain est à lui seul insuffisant pour accueillir tous les congressistes.

Nombre d'entre eux logent dans un rayon de vingt-cinq kilomètres autour de la Technopole.

De plus, une très large majorité de congrès invite leurs participants à des journées-libres. Celles-ci proposent aux congressistes de découvrir les hauts cantons, le bord de mer, les sites touristiques mais aussi les industries locales.

Les congressistes sont en général des chefs d'entreprises, des cadres de haut niveau, au pouvoir d'achat important. Leurs dépenses quotidiennes varient de 1200 à 5500 francs par jour. Au delà de cet apport financier, le fait important est que les décideurs du monde entier connaissent notre région. C'est la base primordiale pour qu'ils envisagent de s'y installer.

Le Corum reconnu mondialement

Grâce au Corum, conçu par l'architecte Claude Vasconi, la France obtient le 30 juin 1991 la Médaille d'Or lors des 7^e quadriennales de Prague, décernée par un jury mondial de décorateurs et d'architectes scénographes.

LE JOURNAL D'INFORMATION DU DISTRICT DE MONTPELLIER

PUSSANCE 15

BAILLARGUES • CASTELNAU • CLAPIERS • GRABELS • JACOU • JUVIGNAC • LATTES • LE CRIES • MONTFERRIER • MONTPELLIER • PALANAS • PEROLS • PRADES-LEZ • ST-JEAN-DE-VEDAS • VENDARGUES